

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 NOVEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le 16 novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique extraordinaire, sous la présidence de Monsieur FALCONNET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. FALCONNET – M. MICHEL – Mme M'PIAYI – M. AUDARD – Mme POPARD – M. VIGREUX – Mme BOILEAU – M. BUIGUES B. – Mme CROS – M. RAILLARD – M. ESMONIN – Mme PIGERON – M. AMODEO – M. BERNARD – M. FOURGEUX – M. BAGNARD – Mme JACQUOT – Mme DAL MOLIN – M. BUIGUES J.F. – Mme BUCHALET – Mme AGLAGAL – Mme MARTIN – Mme FERRARI – Mme RICHARD – M. BRUGNOT – Mme CARLIER – M. ACHERIA – Mme LAKRI – M. CHERIN – M. KATZER – M. BLANDIN.

ABSENTS / EXCUSES :

Madame MARINO

Madame Aurélie FERRARI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur Thierry FALCONNET demande à tous les élus de bien vouloir mettre le brassard noir mis à leur disposition.

Minute de silence.

Th. FALCONNET - Mesdames, Messieurs les Elus, Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Vendredi soir, la France a été attaquée sur son sol par des attentats terroristes d'une ampleur sans précédent. Ces actes d'une barbarie dont on connaît le nom, Daesh et l'Etat islamique, ont frappé Paris et l'Ile-de-France. Nous avons tous en tête ces images terribles, ces témoignages de rescapés du Bataclan, de la rue Charonne ou encore du stade de France.

Avec vous, j'ai été profondément choqué par la violence et le caractère aveugle de ces actes de guerre. Car ce sont bien des actes de guerre qui ont été commis vendredi soir.

J'imagine aisément quels peuvent être vos sentiments et vos réactions face à cette horreur. Ils sont les miens, ils sont les nôtres, ils sont ceux d'abord de pères, de mères, de frères et de sœurs qui auraient pu tout à fait se trouver confrontés à la perte d'un être cher.

Sortir, retrouver ses amis, flâner, aller écouter un groupe de musique, soutenir son équipe, rire, espérer, savourer la légèreté du moment,...Vivre tout simplement...a provoqué la mort de ces innocents, a plongé dans le deuil des familles, des amis, des proches, et la France toute entière.

Avec vous, je refuse la loi de l'effroi et de la terreur que veulent nous imposer les assassins de la Liberté.

Semer la peur et la division, tel est leur projet.

Tuer la jeunesse de notre pays dans toute sa diversité, tel était leur objectif vendredi soir.

Car leurs balles ont tué au hasard, sans distinction d'origine, de confession ou de couleur de peau.

Le seul crime des 129 victimes et des centaines de blessés, c'était d'être vivant.

129 victimes, 129 morts, 129 personnes, 129 fois un nom et un prénom, 129 fois un père, une mère, un fils ou une fille.

Notre seul crime, c'est d'être un pays libre, ouvert au monde, à la diversité, aux autres. C'est d'être la Patrie des Droits de l'homme. C'est de vouloir vivre ensemble dans un esprit de respect et de tolérance mutuels permis par la laïcité. Et grâce aux valeurs qui sont notre bien commun, à savoir la liberté, l'égalité et la fraternité.

Comme l'a dit notre Président de la République aujourd'hui devant le congrès réuni à Versailles : face à ces actes, ce que récoltent les terroristes : « c'est une France forte et unie, au-delà des origines, des parcours, des religions » !

À l'occasion de ce Conseil Municipal extraordinaire, je veux dire ce soir aux familles et aux proches des victimes, au nom des élus de Chenôve ici réunis, toute notre douleur et tout notre soutien.

Dans ces circonstances dramatiques, nous saluons ensemble l'engagement de nos policiers, de nos policiers municipaux, de nos pompiers, de nos médecins, de nos infirmières et de l'ensemble des personnels de santé.

Nous saluons également l'investissement et le travail des enseignants qui ont dû et su trouver ce matin les mots justes pour expliquer l'indicible à nos enfants.

Je veux saluer aussi la mobilisation exceptionnelle dont ont fait preuve nos services municipaux depuis vendredi soir. Nos agents, quels que soient leur place et leur rôle, ont su mener à bien leurs missions sur l'ensemble du territoire de la commune, en direction des habitantes et des habitants de Chenôve, avec le professionnalisme et le dévouement que nous leur connaissons.

Nous avons pu mesurer, tout au long de ce week-end, l'action remarquable de nos services publics pour faire face à cette situation extrêmement grave et dramatique. Nous leur exprimons notre entière reconnaissance.

Ce soir, parce que les circonstances l'exigent, nous faisons une pause de dignité et de décence dans nos débats au sein de ce Conseil Municipal. Je voudrais vous dire, chers collègues, combien j'apprécie notre sens collectif de la responsabilité, au-delà de nos divergences.

Car ce soir, comme ce matin, le temps n'est pas à la vaine polémique.

Aujourd'hui, nous veillons nos morts.

Si nous sommes tous ici réunis, si je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est pour marquer l'unité de notre ville.

Ce matin, plus de 500 personnes étaient rassemblées, avec nous, devant la Mairie de Chenôve, au nom de la France, au nom de la République, au nom de la cohésion et de l'unité nationale, au nom de la cohésion et de l'unité de notre ville.

Durant ce moment de recueillement, 500 personnes ont chanté ensemble, avec ferveur, la Marseillaise, parce qu'elle est l'un de nos symboles, parce qu'elle est le chant fédérateur de toute une nation, une et indivisible !

Ce matin, elle était le chant de toute une ville réunie autour de l'institution municipale.

Le président de la République a pris des mesures d'exception en décrétant l'Etat d'urgence et un deuil national de trois jours. Nous les soutenons pleinement et nous nous y associons.

Aussi, par respect de ce deuil, toutes les manifestations sportives, culturelles et festives ont été annulées sur le territoire de Chenôve jusqu'à mardi 17 novembre 2015 inclus. En accord avec les élus de notre ville, j'ai pris un arrêté en ce sens.

J'assume pleinement cette décision prise en conscience et en connaissance des perturbations qu'elle engendrerait : il est des circonstances où la décence et la dignité doivent être avant tout respectées.

En complément des décisions nationales appliquées par les services de l'État, des mesures municipales ont été mises en œuvre.

En particulier, un dispositif exceptionnel est venu renforcer la présence publique sur le territoire de la commune. La police municipale et les agents du service Prévention, dont je salue à nouveau la mobilisation et l'engagement exemplaires, ont assuré leur mission de tranquillité publique lors du marché dominical, ce matin à l'entrée de chaque établissement scolaire.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus, adjoints au maire, conseillers délégués, conseillers municipaux, présents sur le terrain pour s'assurer que les mesures prises produisaient les effets escomptés, pour tranquilliser dans la mesure du possible notre population.

Nous le savons, dans une ville populaire comme Chenôve, la question sociale doit être notre première préoccupation. Dans nos quartiers, nous devons priver de prétextes ou d'arguments ceux qui se servent de la désespérance pour travailler au corps certains jeunes désarmés.

Il est de notre responsabilité, nous, élus locaux, sur le terrain, de faire ce travail, et de mobiliser les moyens nécessaires en réponse à ces difficultés.

C'est tout le sens de notre action municipale, de notre projet municipal :

- Lorsque nous disons que l'éducation est une priorité pour nous dans tous les quartiers de Chenôve,
- Lorsque nous disons que la solidarité doit être effective dans notre ville, en direction de tous les habitants et de tous les quartiers,
- Lorsque nous affirmons que la culture, que le sport doivent être autant de vecteurs d'émancipation et d'ouverture au monde.

Pour nous, c'est cela lutter contre l'obscurantisme et contre les ferments du terrorisme.

Tous les actes que nous posons au quotidien en direction de notre population sont des actes positifs et porteurs d'espoir.

Je voudrais conclure mon propos par une parole. Celle d'un jeune de Chenôve que j'ai vu grandir dans mon quartier. Un jeune qui m'adresse samedi matin ce message :

« Ce qui s'est passé m'a vraiment choqué, d'une force que tu peux pas imaginer, et le pire dans tout ça, c'est nous qui allons porter le chapeau des actes de ces monstres sans pitié ».

Alors que je lui demandais l'autorisation de le citer ce soir dans mon allocution, il m'a répondu : « Avec plaisir. Si cela peut aider les gens à comprendre que l'on n'a rien à voir avec ces ignorants. Je te fais confiance ».

Chers collègues, chers concitoyens, ne mélangeons pas tout. Ne cédon pas à la tentation facile des amalgames injustes.

Les crimes commis vendredi soir, comme tous ceux commis dans le monde ces derniers mois sous le même étendard, ne sont pas ceux d'une foi ou d'une croyance. Ils sont ceux de fous sanguinaires qui se servent de l'Islam à des fins criminelles et expansionnistes.

Je veux assurer ce soir, en votre nom, notre soutien à nos concitoyens de toutes confessions. Aujourd'hui comme hier, ils doivent être protégés dans le libre exercice de leur culte, comme le permet notre République laïque.

Chers collègues, chers concitoyens, nous sommes des femmes et des hommes libres.

Continuez de sortir, continuez de rire, continuez d'espérer, continuez d'agir, continuez de vivre tout simplement !!!

Vive la France,

Vive la République,

Vive Chenôve !

La Marseillaise est chantée par l'ensemble de la salle du Conseil Municipal.

LA SEANCE EST LEVEE.